



Définition

Organisme porteur:

Caisse d'économie solidaire Desjardins

Objectif du programme:

La création de 1 000 nouveaux logements abordables d'ici 2028.

Type d'intervention:

- Construction nouveaux logements
- Achat et rénovation unités existantes

Promoteurs admissibles:

- OBNL
- Coopératives

Montage financier

Subvention	175 M\$	40 à 50 % des coûts de projet
Financement hypothécaire	100 à 125 M\$	28 à 35 % des coûts de projet
Capital patient	50 M\$	5 à 10 % des coûts de projet
Contribution du milieu	50 à 75 M\$	10 à 15 % des coûts de projet

Critères de sélection

- ☐ Abordabilité des loyers (selon grille PHAQ)
- ☐ Contribution du milieu
- ☐ Revenus maximaux des locataires (selon grille PHAQ)
- ☐ Montage financier
- ☐ Répartition géographique
- ☐ Historique des partenaire

Particularités

La subvention, le prêt hypothécaire et l'accès au capital patient se font par la même équipe.

Exemple



Cabinet de la ministre responsable de l'Habitation



Charlevoix: Coopérative de développement immobilier.

Construction en cours, 2025

- Construction de 24 logements abordables, financé dans le cadre de l'Initiative Logement abordable Desjardins
- Le montage financier, d'un peu plus de 5,8 M\$, regroupe des investissements du gouvernement du Québec de plus de 3 M\$, des contributions publiques et privées ainsi que le don du terrain par la Ville.
- Desjardins contribue au projet pour un peu plus de 275 000 \$ en capital patient et 24 000 \$ du Fonds d'aide au développement du milieu de la Caisse Desjardins de Charlevoix-Est. Un prêt hypothécaire complète le montage financier.



En apprendre plus

[Site web du programme](#)